

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn)**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation *Soudures dures*

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Wullschleger AG	Berogen Silberlot 8045
Asylstrasse 25/CH-8800 Thalwil	blank (L-Ag45/Sn) Cd-frei
Schweiz	Röhs-Konform/Reach
Tel.+41 44 720 05 78/Fax.+41 44 720 03 27	

Mail: wullschlegerag@bluewin.ch
Home: www.wullschlegerag.ch

WULLSCHLEGER AG
EDELMETALLE
8800 THALWIL
TEL. 044 720 05 78

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.*

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 *néant*

Pictogrammes de danger *néant*

Mention d'avertissement *néant*

Mentions de danger *néant*

Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: *Non applicable.*

vPvB: *Non applicable.*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Composants dangereux:

CAS: 7440-22-4 EINECS: 231-131-3 Reg.nr.: 01-2119555669-21	argent substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	44,0-46,0%
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6 Reg.nr.: 01-2119480154-42	cuivre substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	26,0-28,0%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Reg.nr.: 01-2119467174-37	zinc substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	23,5-27,5%

Indications complémentaires: *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

(suite page 2)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

Nom du produit: **Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn)** Berogen Silberlot 8045 blank (L-Ag45/Sn)

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: *Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*

Après contact avec la peau:

Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Recourir à un traitement médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: *Si les troubles persistent, consulter un médecin.*

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: *Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: *Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.*

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: *Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.*

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Préventions des incendies et des explosions: *Aucune mesure particulière n'est requise.*

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: *Aucune exigence particulière.*

Indications concernant le stockage commun: *Ne pas stocker avec les aliments.*

Autres indications sur les conditions de stockage: *Stocker à sec.*

Classe de stockage: 13

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: *Sans autre indication, voir point 7.*

(suite page 3)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

Nom du produit: **Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn)** Berogen Silberlot 8045 blank (L-Ag45/Sn)

(suite de la page 2)

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
7440-22-4 argent	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,8e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,1e mg/m ³
7440-50-8 cuivre	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,2 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,1 e mg/m ³ SSc;
7440-66-6 zinc	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4a 4e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,1a 2e mg/m ³ SSc;als Zn

les procédures de suivi actuellement recommandées selon 453/2010 n° 8.1.2 de l'UE:

7440-50-8 cuivre: BIA 7755 (D), NIOSH 7301(E), MétroPol Fiche 003(F), MTA/MA-025/A92(ESP)

7440-22-4 argent: ISO 15202(F, E), BIA 8600(D), NIOSH 7301(E)

7440-66-6 zinc: NIOSH 7300, 7301, 7303(E), OSHA ID 121(E)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

rôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Retrait des fumées par des dispositifs d'aspiration appropriés.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filtre P2

Protection des mains:

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Cuir Glove

Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux \leq -

Protection des yeux: Lunettes de protection

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Solide
Couleur:	Argenté
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion:	640-680 °C
Point d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité à 20 °C:	9,2 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

Nom du produit: Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn) Berogen Silberlot 8045 blank (L-Ag45/Sn)

(suite de la page 3)

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non applicable.

Cinématique: Non applicable.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %

VOC (CE) 0,00 %

VOCV (CH) 0,00 %

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Stable jusqu'au point de fusion.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides puissants et aux alcalis.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Hydrogène**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Effet primaire d'irritation:****Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Le produit contient des métaux lourds. Une pénétration dans l'environnement est à éviter. Traitements préliminaires spécifiques nécessaires.

En général non polluant

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

(suite page 5)

— CH/FR —

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

Nom du produit: Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn) Berogen Silberlot 8045 blank (L-Ag45/Sn)

(suite de la page 4)

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

Catalogue européen des déchets

17 04 07: métaux en mélange

Emballage en carton:

15 01 01: emballages en papier/carton

Verpackung aus Kunststoff, Innenfolie:

15 01 02: emballages en matières plastiques

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Classe de pollution des eaux: classe B (Classification propre)

VOC (CE) 0,00 %

VOCV (CH) 0,00 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Raisons des changements Chapitre 1, 8, 13 et 15 ont été adaptés à la législation suisse

Contact: Herr Wullschleger

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 22.05.2018

Numéro de version 1

Révision: 15.03.2018

Nom du produit: Ag 145, B-Ag45CuZnSn - 640/680 (L-Ag45Sn) Berogen Silberlot 8045 blank (L-Ag45/Sn)

(suite de la page 5)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Fiche de données de sécurité

CH/FR